

CANADA

Une œuvre antonienne

SAINTE Antoine de Padoue a, dans la région du Saguenay, un ardent promoteur de son culte, dont le zèle d'ailleurs a été, et très souvent, ravivé par des faveurs vraiment extraordinaires du Grand Thaumaturge. M. l'abbé E. DeLamarre, de Chicoutimi, vient d'entreprendre et de placer sous la protection de Saint Antoine une œuvre qui ne le cède en rien à ses aînées en hardiesse et en utilité générale : c'est une œuvre destinée à pourvoir au recrutement du clergé diocésain.

Dans un pays chrétien comme l'est encore le nôtre, le manque de prêtres ne peut provenir du manque de vocations, mais du manque de culture des vocations que le Bon Dieu répand toujours parmi son peuple dans la mesure des besoins de ce même peuple. Voilà ce que s'est dit, avec raison, M. DeLamarre, et s'appuyant comme toujours sur Saint Antoine, il vient de lancer L'ŒUVRE DU PETIT SEMINARISTE, dont le but est précisément de procurer aux jeunes gens la possibilité de suivre leur vocation.

Hautement approuvée par Mgr. de Chicoutimi, cette belle et si nécessaire fondation, nous en avons la confiance, va prospérer comme tout ce que son promoteur a entrepris sous la protection de Saint Antoine.

Montréal — Fraternité N.-D. des Anges

DANS le courant du mois de mars la Fraternité N.-D. des Anges a procédé aux élections de son Discrettoire. Voici la composition du nouveau conseil :

Supérieure : Mde J. O. Turgeon. Assitante et Trésorière : Mde V. Pauzé. Assistante-Trésorière : Mlle Elia Thibault. Maîtresse des novices : Mlle H. Lanctôt. Assistante : Mde A. Martin. Secrétaire : Mlle A. Dorval. Discrètes : Mdes Vandanaker, Jos. Viger, Ls. Roch Valiquette, Jos. Marchand Jos. Boucher, Dr H. Campeau, M. Robert, Jos. Perron.

Mdes Pichette, Larose et Drouin continueront à faire partie du Discrettoire à titre de fondatrices.